



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

# Le Centre Hospitalier de VICHY

## RECRUTE

### AIDE-SOIGNANT(E) / AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (F/H)

**Affectation :**

Pôle : **Femme-Enfant**

Service : **EDR Pôle Femme-Enfant**

**FICHE DE POSTE ANNEXEE :**

Référence informatique n° : PEDIAT\_ASAP\_001

**Renseignements à prendre auprès de :**

Madame Virginie FERRAND

F. F. Cadre Supérieur de Santé

Pôle Femme-Enfant

Pôle de Psychiatrie

[virginie.ferrand@ch-vichy.fr](mailto:virginie.ferrand@ch-vichy.fr)

Poste : 2991

<https://www.ch-vichy.fr/>

**Pièces à fournir :**

***Lettre de motivation + CV + copie carte d'identité***

***Schéma vaccinal complet obligatoire***

**Candidatures à :**

Centre Hospitalier de Vichy

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

BP. 2757

03207 VICHY CEDEX

**Mail :** [francoise.peronneau@ch-vichy.fr](mailto:francoise.peronneau@ch-vichy.fr)



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

# FICHE DE POSTE

***Aide-soignante/auxiliaire de puériculture  
EDR Pôle Femme-Enfant***



**Année 2022**

CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN  
Service Formation - GPMC

## FICHE DE POSTE

### Référence informatique n° : PEDIAT\_ASAP\_001

Intitulé : **Aide soignante/auxiliaire de puériculture EDR PFE**

Métier : **Aide soignante/auxiliaire de puériculture**

**Affectation :**

Pôle : **Femme-Enfant**

Service : **Equipe de Remplacement**

#### Diplôme ou niveau requis

Diplôme d'état d'aide soignant(e) (DEAS)

Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture(e) (DEAP)

Poste spécifique et polyvalent

#### Positionnement dans l'organigramme

##### Autorités hiérarchiques

N+ 1 : Cadre supérieur de santé Pôle Femme Enfant

N+2 : Directeur des Soins Infirmiers Rééducateurs et Médicotechniques

Dans le cadre de ses remplacements au sein de chacun des services du Pôle, l'AS ou AP de l'EDR est placé aussi sous l'autorité hiérarchique du cadre de santé du service.

##### Autorités Fonctionnelles

IDE / IPDE

Médecins du service

Médecin Chef de service

Chef du Pôle Femme Enfant

Directeur des Ressources Humaines

##### Liaisons fonctionnelles

- Avec le Pôle femme-enfant

- L'ensemble des unités fonctionnelles du Pôle femme-enfant et ses équipes pluridisciplinaires
- Les praticiens des unités du PFE

- Avec la structure multi accueil du Centre Hospitalier : crèche + halte-garderie (Pôle Ressources Humaines)

- Avec le Centre Hospitalier

- Le service social
- L'ensemble des unités de soins de l'établissement et plus particulièrement les services des urgences, de chirurgie et du bloc opératoire
- Les réseaux de soins et l'ensemble des partenaires sociaux, éducatifs et pédagogiques
- Les différents prestataires en particulier, la pharmacie, le service biomédical, le service de l'EEG, le laboratoire, l'imagerie médicale ; les diététiciennes et le personnel des cuisines
- Le CLIN/IDE Hygiéniste
- La PMI, le Conseil Départemental

## Présentation de l'EDR

L'équipe de remplacement est composée de 5 ETP AS ou AP

Périmètre des remplacements :

- Pédiatrie
- Néonatalogie
- Maternité : suites de couches + salles de naissances
- Consultations gynéco-obstétriques
- Structure multi-accueil : crèche + halte-garderie

## Présentation de l'unité de pédiatrie et néonatalogie

### Mission du service

Le service de pédiatrie- néonatalogie prend en charge l'ensemble des soins médicaux et para médicaux dispensés aux nouveaux nés, aux prématurés et aux enfants jusqu'à 16 ans.

Le service de consultation assure le suivi des enfants.

### Localisation

Bâtiment 2C au RDC au sein du Pôle Femme-Enfant.

A ce niveau, se trouvent le secrétariat, les bureaux médicaux, la salle d'attente, et la salle de consultation.

L'unité d'hospitalisation située en RDJ comprend 28 lits répartis en trois secteurs :

- Un secteur de « grands » de 8 lits et quatre possibilités d'accueil en sas de surveillance attentive accueillant les enfants de 18 mois à 16 ans
- Un secteur de « petits » composé de deux possibilités d'accueil en sas de surveillance pour les enfants de 1 à 18 mois et 8 lits d'hospitalisation classique
- Un secteur de néonatalogie de 6 lits accueillant les prématurés de moins de 28 jours avec deux chambres mère-enfant, ce secteur est géographiquement à part de l'unité de pédiatrie générale.

Le service comporte également 3 boxes d'hospitalisation réservés à l'accueil des consultations externes et au conditionnement des enfants hospitalisés.

Sur une période de 22 semaines (de début mai à début octobre) : fermeture de 6 lits de pédiatrie générale + 2 lits de surveillance continue pédiatrique

### Constitution de l'équipe

- 4 Médecins pédiatres
- 1 Cadre de santé
- 17.8 IDE
- 15.3 AS/AP
- 3.3 ASHQ
- 1 éducatrice de jeunes enfants

## Conditions d'exercices et particularités du poste

Tenue réglementaire

### Horaires de travail en 12h

- Jour : 7h / 19h
- Nuit : 19h / 7h

### Particularités du poste

Les contraintes rencontrées pour l'AS AP sont :

- Les remplacements sur l'ensemble des unités fonctionnelles du Pôle femme-enfant (en fonction des compétences requises : néonatalogie, salle de naissance)
- Les fonctions d'ASHQ lors d'absences conjoncturelles. Au quotidien, elles collaborent étroitement avec les ASHQ dans le cadre de la distribution des repas et/ ou dans le cadre de l'entretien journalier des chambres, des boxes ou des départs
- Les périodes de travail jour/nuit, en 12h
- Appréhender les contraintes liées aux différentes pathologies rencontrées dans les unités (deuil périnatal, IVG, maltraitance, accouchement au secret ...)
- Brancardage, port de charges et travail dans le bruit (pleurs, cris...)

## Technologies utilisées

- Informatique
- Incubateurs
- Matériel de réanimation néonatale : surveillance monitoring
- Matériel spécifique à la photothérapie

## Missions principales

L'aide-soignante ou l'auxiliaire de puériculture dispense, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Elle contribue aux actions de prévention, elle participe à l'éducation des parents et des enfants, elle est impliquée dans la maintenance de l'environnement.

## Accueillir le patient

- Présenter le service et son fonctionnement
- Participer à l'élaboration du dossier du patient
- Renseigner et transmettre les informations en interne et en externe
- Assurer les transmissions nécessaires à la prise en charge

## Dispenser les soins d'hygiène et de confort

- Réaliser selon le degré de dépendance les soins requis préventifs, curatifs et de maintien concernant l'hygiène corporelle, l'élimination, la mobilisation, l'alimentation et le sommeil
- Observer et alerter sur l'état clinique des patients

## Assurer l'entretien de l'environnement selon les protocoles

- Réaliser l'entretien des chambres, des locaux, des matériels et des dispositifs médicaux
- Trier et éliminer le linge et les déchets
- Observer et alerter sur les dysfonctionnements

## Assurer la gestion des stocks

- Identifier les besoins et passer les commandes en gérant rationnellement le matériel et les produits (commandes de biberons, lait...).
- Réceptionner, vérifier et stocker

## Participer à la formation

- Participer à l'accueil, à l'encadrement et à l'évaluation des étudiants aides-soignants et auxiliaire de puériculture
- Maintenir ses compétences et acquérir les connaissances nécessaires à la spécificité du poste en pédiatrie.

## Missions spécifiques ou ponctuelles

- Participer aux consultations
- Participer aux admissions
- Apporter de l'aide à la maternité
- Dispenser des soins éducatifs et relationnels en lien avec les populations soignées

## Activités complémentaires et/ou transversales

- Possibilité d'être référent en hygiène, en allaitement, NIDCAP, CLAN, CLUD
- Possibilité d'être analyste CREX
- Possibilités de participer à des comités, groupes de travail ou instances



## Présentation de la maternité

### Mission du service

Le service de gynécologie-obstétrique a pour mission d'assurer :

- la prise en charge des futures mamans (consultations, préparation à la naissance classique, yoga, préparation en piscine, accouchement)
- La prise en charges des mères et de leurs nouveau-nés
- les consultations d'orthogénie
- la pratique des IVG
- L'accueil 24/24 des urgences obstétricales et gynécologiques

### Localisation

Le service de Maternité se trouve dans le bâtiment hospitalier 2C au sein du Pôle Femme-Enfant

Il est réparti sur deux niveaux :

1°) Au Rez-de-chaussée se trouve le secteur Hospitalisation :

- 18 chambres individuelles
- 1 nurserie
- 1salle de soins
- 1bureau (sage-femme)
- Le bureau de la Sage-Femme Coordinatrice

2°) Au 1<sup>er</sup> étage se trouvent les consultations de Gynécologie-Obstétrique et les salles de naissance.

- Les consultations :

- Un secrétariat médical
- Une salle d'attente
- 8 salles de consultation avec bureau contigu (médecins et sage-femme)
- 1 salle d'urgence (monitorage, surveillance tensionnelle, surveillance post amniocentèse)
- 1 bureau centre de planification familiale
- 1 salle de préparation à la naissance
- 2 salles d'échographie
- 1 kitchenette
- Le bureau de la psychologue

- Les salles de naissance :

- 3 salles de naissance
- 3 salles de pré-travail dont une dite « nature »
- 2 salles d'admission
- 1 bloc opératoire pour les césariennes en urgence
- 1 salle post interventionnelle
- 2 salles de prise en charge néonatale
- 1 banque centrale (faisant office de bureau sages-femmes)
- Des annexes (lingerie, local de décontamination, local réservé au ménage, pharmacie, office)

### Constitution de l'équipe

- Le personnel médical :

- 5 médecins gynécologues-obstétriciens à temps plein
- 1 médecin gynécologue-obstétricien vacataire
- 5 médecins pédiatres
- 25 sages-femmes (22.8 ETP)
- 1 sage-femme coordinatrice

- Le personnel para médical :

- 19.7 ETP aide-soignante et auxiliaire de puériculture (ASAP)
- 5,6 ETP secrétaires
- 1.5 ETP agents des services hospitaliers
- 1 psychologue clinicienne
- 0,5 ETP d'assistante sociale

**Conditions d'exercices et particularités du poste**

Tenue réglementaire en fonction du lieu d'affectation

**Horaires de travail en 12h**

Jour : 7h30/19h30

Nuit : 19h30/7h30

Les conditions d'exercice dans le service de Maternité :

- Port de charges et brancardages
- Station debout prolongée avec piétinement
- Travail dans le bruit (cris, pleurs)
- Disponibilité pour assurer la continuité des soins

**Particularités du poste :**

- Travail en collaboration avec la sage-femme et avec l'équipe pluridisciplinaire du pôle femme-enfant
- Polyvalence sur les trois secteurs (salles de naissance, consultations et hospitalisation),
- Polyvalence dans les fonctions AS / AP
- Fonction d'ASH en salle de naissance et en dehors du temps de présence journalier de l'ASH en secteur hospitalisation
- collaboration étroite avec les ASHQ pour la distribution des repas, pour l'entretien journalier des chambres et leur réfection lors des départs.
- Gestion du service des consultations gynéco-obstétrique ( poste mutualisé sur service hospitalisation et consultations)
- Obligation d'assurer des périodes de travail jour/nuit
- Comprendre les contraintes liées aux différentes pathologies rencontrées dans les unités (deuil périnatal, IVG, maltraitance, accouchement au secret, etc. ...)

**Technologies utilisées**

Bureautique :

- Logiciels divers (gestion des patients, serveur d'actes, laboratoire, maintenance, de commandes)

Matériel :

- Appareils automatisés pour perfusions, tire-lait,...
- Incubateurs
- Instrumentation obstétricale et table d'accouchement
- Matériel de réanimation néonatale
- Matériel de monitoring

**Missions principales**

L'aide-soignante ou l'auxiliaire de puériculture dispense, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Elle contribue aux actions de prévention, elle participe à l'éducation des parents et des enfants, elle est impliquée dans la maintenance de l'environnement.

**Accueillir le patient :**

- Présenter le service et son fonctionnement
- Participer à l'élaboration du dossier du patient (grilles de recueil de données d'évaluation, échelle de douleur, diagrammes de soins et de surveillance,...)

- Renseigner et transmettre les informations en interne et en externe

#### **Dispenser les soins d'hygiène et de confort :**

- Réaliser selon le degré de dépendance les soins requis préventifs, curatifs et de maintien concernant l'hygiène corporelle, l'élimination, la mobilisation, l'alimentation et le sommeil
- Observer et alerter sur l'état clinique des patients
- Respecter les protocoles de soins et instructions de travail

#### **Assurer l'entretien de l'environnement selon les protocoles**

- Réaliser l'entretien des chambres, des locaux, des matériels et des dispositifs médicaux dans les différents secteurs
- Trier et éliminer le linge et les déchets
- Conditionner le matériel à stériliser ou à désinfecter
- Observer et alerter sur les dysfonctionnements

#### **Assurer la gestion des stocks**

- Identifier les besoins et passer les commandes en gérant rationnellement le matériel et les produits (commandes de biberons, lait, petit matériel Hôtelier, dispositifs biomédicaux ...).
- Réceptionner, vérifier et stocker

#### **Participer à la formation**

- Participer à l'accueil, à l'encadrement et à l'évaluation des étudiants aides-soignants et auxiliaire de puériculture
- Maintenir ses compétences et acquérir les connaissances nécessaires à la spécificité du poste à la maternité

#### **Missions spécifiques ou ponctuelles**

- Participer aux consultations
- Participer aux admissions des urgences obstétricales
- Apporter sa contribution, dans la mesure de ses compétences, aux amniocentèses, aux analgésies péridurales, aux réanimations néonatales
- Apporter de l'aide au service de pédiatrie ou à la crèche
- Dispenser des soins éducatifs et relationnels en lien avec les populations soignées, contribuer à l'éducation à la parentalité

#### **Activités complémentaires et/ou transversales**

- Possibilité d'être référent dans un domaine particulier (CLIN, CLAN...)
- Possibilités de participer à des comités, groupes de travail ou instances



## Présentation de l'unité de consultations gynéco-obstétriques

### Missions du service des consultations gynéco-obstétriques

La prise en charge des futures mamans (consultations, préparation à la naissance)

La prise en charge du suivi gynécologique des femmes

Les consultations d'orthogénie

### Localisation des consultations GO

Au 1er étage du PFE

- Un secrétariat médical
- Une salle d'attente
- 8 salles de consultation avec bureau contigu (médecins et sage-femme)
- 1 salle d'urgence (monitorage, surveillance tensionnelle, surveillance post amniocentèse)
- 1 bureau de consultations des internes
- 1 salle de préparation à la naissance
- 2 salles d'échographie
- 1 office
- Le bureau de la psychologue

### Constitution de l'équipe des consultations GO

- Le personnel médical :

- 7 médecins gynécologues-obstétriciens à temps plein
- 1 médecin gynécologue-obstétricien vacataire
- 2 internes de spécialités + 1 méd générale
- 11 sages-femmes (7.6 ETP)
- 1 sage-femme coordinatrice

- Le personnel para médical :

- 5,6 ETP secrétaires
- 1 ETP psychologue clinicienne
- ASAP mutualisé poste maternité et consultations GO
  - maternité 7h30 à 16h00
  - Cs GO 16h à 19h30

### Conditions d'exercices et particularités du poste

Tenue réglementaire

### Horaires de travail en 03h 30

Consultations gynéco-obstétriques : du lundi au mardi : 16h- 19h 30

### Particularités du poste

- entretien journalier des bureaux médicaux
- gestion des stocks de matériel
- gestion des commandes
- entretien hebdomadaire de l'office (lundi, mercredi et vendredi)
- Travail en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du pôle femme-enfant et la stérilisation.

### Technologies utilisées

- Informatique
- logiciel de commandes

### Missions principales

#### Assurer l'entretien de l'environnement selon les protocoles

- Réaliser l'entretien des locaux, des matériels et des dispositifs médicaux (attention particulière requise au maniement des sondes d'échographies lors du nettoyage)
- Trier et éliminer le linge et les déchets
- Observer et alerter sur les dysfonctionnements

- Assurer l'entretien de l'office

### **Assurer la gestion des stocks**

- Identifier les besoins et passer les commandes en gérant rationnellement le matériel et les produits. (Pharmacie, labo, magasin, Sipath)
- Réceptionner, vérifier et stocker
- Plein / vide des bureaux médicaux en respectant les demandes du personnel médical

### **Aide à l'installation de patiente**

- En cas de besoin ponctuel, il peut être demandé une aide à l'installation de patientes difficiles



## Présentation de la structure multi accueil

La crèche accueille 60 enfants maximum, âgés de 10 semaines révolues à 3 ans.

Elle est ouverte aux familles dont les deux parents sont en activité.

La halte-garderie peut accueillir 25 enfants en même temps, âgés de 3 à 6 ans, les mercredis et vacances scolaires.

Les familles doivent répondre à l'un des critères suivants :

Un des deux parents est agent hospitalier.

Un des parents est étudiant (Institut de Formation en Soins Infirmiers, Ecole de Masseur-Kinésithérapeutes ou Etudiant en Médecine), après examen de la situation par l'administration.

La crèche est administrée par le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Vichy. Elle est placée sous l'autorité du Directeur de l'établissement.

La crèche / halte-garderie est ouverte, sauf les dimanches et jours fériés :

du lundi au vendredi : de 5h45 à 22h00.

Les jours de grève, l'accueil est limité aux enfants dont les parents sont assignés, sur justificatif rempli par les cadres des services.

## Missions du service

Le service a pour objectif d'assurer l'accueil des enfants du personnel hospitalier pendant le temps d'absence de leurs parents.

Cet accueil peut être :

- régulier : il répond à un besoin de garde pendant le temps de travail ou autre activité des parents.
- occasionnel : il répond à un besoin de garde ponctuel ; l'enfant est accueilli en fonction des places disponibles.

Les missions du service sont :

- de contribuer au bien être des enfants accueillis en respectant et répondant à leurs besoins, leur rythme de vie et leurs rites, en promouvant l'éveil, l'autonomie et la socialisation.
- de garantir aux parents un lieu d'accueil pour leur enfant fiable et sécurisant afin de leur permettre de mener à bien leur activité professionnelle ou personnelle et de les soutenir dans leur rôle éducatif.

## Localisation

La crèche/ halte garderie est située Bd Dénrière, à l'entrée de l'hôpital.

## Constitution de l'équipe

Le personnel travaillant à la crèche est organisé de la façon suivante :

Un responsable : un infirmier titulaire du Diplôme d'Etat de Puériculture ayant le certificat cadre ou équivalent.

Il est assisté du personnel nécessaire au fonctionnement de la crèche et de la halte-garderie :

3 éducateurs de jeunes enfants.

10 auxiliaires de puériculture.

6 agents des services hospitaliers, dont 1 au ménage et 1 à la cuisine.

Le médecin de la crèche assure les visites médicales d'admission et la formation ponctuelle de l'équipe. Il veille au bon développement des enfants dans la structure.

## Conditions d'exercices et particularités du poste

Horaires de travail : 7h30 par jour pour un poste à temps complet pour les professionnels de la structure / en 12h pour les agents de l'EDR

Les contraintes : mobilité entre les différentes sections de la crèche

Tenue vestimentaire : adaptée à l'activité

## Technologies utilisées

Bureautique

## Missions principales

- **Accueillir les enfants**
  - Accueillir l'enfant et sa famille, en assurant auprès des enfants, le relais des parents pendant leur temps de travail
  - Renseigner et transmettre les informations en interne et en externe



- Prise en charge des adaptations lors des admissions d'enfant ou des passages entre sections
- Accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur, sensoriel et social en favorisant son éveil, son autonomie, l'affirmation de sa personnalité et en respectant ses choix.

- **Dispenser des soins aux enfants**

- Dispenser les soins de la vie quotidienne (repas, changes, sommeil, jeux...), en respectant les besoins fondamentaux, les rythmes, et le confort des enfants, et en s'appuyant sur les connaissances professionnelles
- Administrer les traitements médicamenteux sous la responsabilité de la directrice.
- Assurer la surveillance des enfants y compris les siestes
- Reconnaître les troubles de santé et en informer la directrice et les parents.
- Observer l'enfant et le groupe d'enfants pour analyser son comportement et s'adapter à lui.
- Apprendre à l'enfant à vivre en collectivité tout en respectant son individualité.

- **Communication avec les familles et l'équipe**

- Répondre aux attentes des parents, en logique avec les besoins de l'enfant et du groupe d'enfants.
- Etablir une communication sécurisante avec l'enfant et sa famille pour améliorer la séparation et assurer la continuité du lien
- Travailler en équipe pluridisciplinaire (puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, agent de service hospitalier, CAP petite enfance)
- Communiquer avec l'ensemble de l'équipe, de manière écrite et verbale, pour assurer la cohésion dans la prise en charge de l'enfant
- Coopérer au projet pédagogique de la structure
- Rédiger des transmissions écrites dans les cahiers de présence.
- Participer aux groupes de travail.
- Participer aux réunions d'équipe et de sections
- Tenir à jour les cahiers de présences prévisionnelles
- Transmissions orales avec l'équipe et avec les parents.
- Elaboration des fiches diététiques.
- Elaboration des fiches repas.
- Prise des appels téléphoniques et leur transmission écrite ou orale.

- **Assurer un environnement adapté à l'enfant**

- Aménager l'espace pour en faire un lieu d'accueil agréable, adapté et sécurisant, en collaboration avec l'éducateur de jeunes enfants et sous la responsabilité de la directrice
- Mettre en place des activités adaptées pour collaborer aux apprentissages suivant l'âge des enfants, en concertation avec les collègues.
- Participer à l'entretien du matériel et des espaces de vie destinés aux enfants (nettoyage et rangement des jouets)
- Préparer, nettoyer et stériliser les biberons

- **Contribuer à la formation des stagiaires**

### **Missions spécifiques ou ponctuelles**

- Sorties avec les enfants.
- En cas d'absence de l'agent d'entretien : Commandes de linge à la blanchisserie, rangement du linge à la livraison